

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS384

présenté par
M. Aboud

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'impossibilité de préciser le contenu de cet alinéa invite à le supprimer. Il convient de redéfinir le périmètre de la prévention avant de l'annoncer comme un objectif.